

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'UNE ÉTUDE D'ELIGIBILITE**

Il est préalablement précisé que les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent exclusivement la prestation de services d'une étude d'éligibilité réalisée par un cabinet d'avocats et via les services d'administration de la société BROKER DEFENSE FRANCE SAS sur la base des données fournies par le client de la société.

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») sont rédigées par la société BROKER DEFENSE FRANCE SAS, au capital social de 10 000 euros, enregistrée au RCS de Tours sous le numéro 920 606 456, ayant son siège social au 8, Rue Balzac, 37 000 Tours représentée par son Président, Marc BOUZY, ci-après dénommée "la Société" et, d'autre part, par toute personne physique ou morale (dénommée ci-après "l'Acheteur") souhaitant profiter des services d'étude d'éligibilité proposés par la Société via son site Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net) édité par la Société.

### **1. Objet**

Les CGV définissent les relations contractuelles entre la Société et l'Acheteur pour toute vente d'une étude d'éligibilité par le biais du site Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net). Ces CGV prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières de la Société ou autres qui ne sont pas expressément agréées par la Société en ce qui concerne l'étude d'éligibilité.

La Société se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la transaction de l'Acheteur.

### **2. Caractéristiques de l'étude d'éligibilité**

L'étude d'éligibilité consiste à une évaluation des chances de succès d'une action contentieuse dans le cadre d'un éventuel procès intenté par l'Acheteur. L'évaluation est réalisée par un avocat spécialisé dans le droit bancaire et dans l'escroquerie internationale. Le choix de l'avocat est effectué par la Société selon la compétence territoriale des tribunaux. Les indices, les critères et les méthodes de l'évaluation sont déterminés par l'avocat en charge.

La Société s'engage à mener à bien les échanges entre l'avocat et l'Acheteur qui consiste à :

- 2.1. Le classement des documents envoyés et la demande des pièces supplémentaires ;
- 2.2. L'étude des documents envoyés par l'Acheteur ;
- 2.3. Le renvoi à l'Acheteur du rapport officiel envoyé par l'avocat ;
- 2.4. Le lien permanent entre l'avocat et l'Acheteur.

### **3. Commandes**

L'Acheteur qui souhaite acheter les services de l'étude d'éligibilité doit obligatoirement :

- remplir un formulaire sur lequel il indiquera toutes les informations demandées ;
- fournir tous les faits objet du litige, notamment toutes les informations, documents, correspondances, extraits de pages internet, plaintes pénales ou tout autre document nécessaire à l'avocat pour effectuer l'étude d'éligibilité ;
- être réactif en répondant dans les plus brefs délais aux e-mails envoyés par la Société et faire le nécessaire pour ne pas allonger le délai approximatif de livraison ;
- accepter les présentes CGV ;
- effectuer le paiement dans les conditions prévues.

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes CGV avant la passation de la commande. La confirmation de la commande entraîne pour l'Acheteur l'acceptation des présentes CGV et la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance.

La confirmation vaudra signature et acceptation de la vente.

La Société communiquera à l'Acheteur par voie de courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée.

#### **4. Le prix**

Le fait de valider la commande implique l'obligation de l'Acheteur de payer le prix.

Les prix de nos produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Le prix pour l'étude d'éligibilité est fixé à 600,00 € TTC. Le prix indiqué comprend tous frais de traitement et d'expédition.

La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que les prix affichés sur le site Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net) le jour de la commande seront les seuls applicables à l'Acheteur.

#### **5. Paiement**

Le paiement est exigible immédiatement dès la commande effectuée par l'Acheteur et avant l'envoi des formulaires. Le paiement sera effectué par carte bancaire. Une facture sera adressée à l'Acheteur par voie de courrier électronique.

#### **6. Livraison**

Le service d'étude d'éligibilité est considéré comme délivrée avec l'envoi du rapport de l'avocat par courrier électronique. L'envoi vaut exécution pleine des obligations de la Société de fournir ses services de rédaction d'étude d'éligibilité.

#### **7. Rétractation**

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la Consommation, l'Acheteur bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de l'acceptation des présentes CGV et le paiement des services. L'Acheteur peut exercer ce droit en le notifiant à la Société par écrit ou en utilisant le formulaire standard de rétractation disponible en allant sur l'adresse suivante :

<http://www.brokerdefense.net/pdf/formulaire-de-retractation.pdf>.

## **8. Responsabilité**

Dans le processus de vente en ligne, la Société n'est tenue que par une obligation de délivrer le service de l'étude d'éligibilité préparé par un avocat. Sa responsabilité ne pourra pas être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes indépendants.

Notre service est de délivrer une l'étude d'éligibilité préparée par un avocat et ne constitue pas un conseil en matière d'investissements ou un conseil juridique, et ne doit pas être interprétée comme telle. Les informations fournies sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à de tierces personnes sans l'accord préalable de la Société. La Société ne peut être tenue responsable d'erreurs, inexactitudes, omissions ou d'un état incomplet de ces registres ou sites Internet.

Le rapport d'éligibilité rédigé par l'avocat a pour but de mettre à l'évidence les points forts et les points faibles relatifs au litige de l'Acheteur. Il ne représente aucune promesse quant à l'issue d'un éventuel procès.

L'Acheteur s'engage à fournir des informations justes et sincères et s'engage à maintenir une adresse e-mail valide et être joignable au numéro de téléphone qu'il aura fourni. La Société n'est pas responsable au cas où le rapport final de l'avocat est envoyé à une adresse e-mail erronée communiquée par l'Acheteur.

## **9. Propriété intellectuelle**

Tous les éléments du site Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net), ainsi que des présentes CGV sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de la Société.

Toute reproduction, exploitation, rediffusion ou utilisation, totale ou partielle des présentes CGV est strictement interdite.

## **10. Données à caractère personnel**

Les informations recueillies par le biais des formulaires et des documents envoyés sont traitées en conformité avec les exigences du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter la commande de l'Acheteur.

Les données à caractère personnel seront traitées de manière licite, loyale et transparente au regard de l'Acheteur de façon à garantir une sécurité appropriée y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

l'Acheteur est informé des droits qu'il dispose: de droit de la transparence des informations, de droit d'accès, ainsi que les informations suivantes: les finalités du

traitement; les catégories de données à caractère personnel concernées; les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales; la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée; l'existence du droit de demander à la Société qui est responsable du traitement la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel, ou une limitation du traitement des données à caractère personnel relatives à la personne concernée, ou du droit de s'opposer à ce traitement; le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle; lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toute information disponible quant à leur source; l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage ; droit de rectification et à l'effacement, droit à la limitation du traitement ; droit à la portabilité des données ; droit d'opposition et prise de décision individuelle automatisée.

L'Acheteur peut exercer l'ensemble de ses droits en s'adressant à :

**BROKER DEFENSE FRANCE SAS**

8, rue BALZAC

37 000 TOURS

Le délégué à la protection des données est M. Yann SKOROCHOD,  
tél : +33 2 78 92 00 51, email : rgpd@brokerdefense.net\_

### **11. Archivage**

La Société archivera les bons de commandes, les documents fournis et les factures sur un support fiable et durable.

Les registres informatisés de la Société seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

### **12. Règlement des litiges**

En cas de litige, les parties s'engagent à tout faire pour régler leurs différends à l'amiable. Au cas où une résolution amiable ne pourrait aboutir, la juridiction compétente est celle des tribunaux français.